

AQUAFORME

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES DEMANDES D'INSCRIPTION SERONT VALIDÉES EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

Inscription sur place, à l'accueil, du lundi au vendredi de 10h à 13h30 à partir du jeudi 7 juillet 2022.

Pour que votre inscription soit définitivement validée, vous devez impérativement nous remettre **un certificat médical** de moins de 3 mois, portant la mention de non contre-indication à la pratique d'une activité aquatique, ainsi que votre règlement (*voir ci-dessous*).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- **Règlement à l'inscription** par : chèques vacances ANCV, chèque(s) bancaire(e) global, en 3 fois sans frais ou 4 fois sans frais (*si 2 inscriptions par famille*), CB (*paiement en 1 fois*).
- **À partir de 2 inscriptions par famille**, réduction de 15€ pour chaque inscription, sur présentation du liuret de famille.
- En cas d'annulation des cours, les dates programmées sont susceptibles d'être modifiées.
- L'inscription et son paiement valent pour la totalité des cours. Aucun remboursement ne sera effectué durant l'année sauf pour raisons médicales (*sur présentation d'un certificat médical*), ou du fait d'un déménagement hors du département 44 (*sur présentation d'un justificatif*).
- Fournir un RIB (*pour les éventuels remboursements*).